

Communauté de communes de l'Ernée
69 rue de la Querminais
Parc d'Activités de la Querminais
BP 28 - 53500 Ernée
Tel : 02.43.05.98.80
Courriel : accueil@lernee.fr
Site Internet : www.lernee.fr



Envoyé en préfecture le 07/06/2024
Reçu en préfecture le 07/06/2024
Publié le 07/06/2024
ID : 053-245300355-20240605-DD_2024_015-CC

Date de Publication :

DECISION DU PRESIDENT N° DD-2024-015 Prise de délégation du Conseil Communautaire

- Vu les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020, rendue exécutoire le 10 juin 2020, chargeant le Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Vu le règlement communautaire fixant les modalités de consultation de la commande publique pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations demandées

BESOINS DÉFINIS :

Etude de programmation architecturale et cinématographique assortie d'une mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage :
Accord-cadre de fournitures courantes et services

Type de marché :

Marché public d'études à procédure adaptée ouverte.

Conditions d'appel et de mise en concurrence (Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique) :

Publicité Adaptée : AAPC daté du 13/03/2024
Parution sur : lernee.marches-publics.info + OUESTFRANCE53
Date et heure limites de réception des offres : 16 avril 2024 à 12h00

Motifs du choix de l'entreprise :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères définis dans le règlement de consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0
2-Valeur technique	70.0
2.1-Méthodologie	30.0
2.2-Composition de l'équipe	30.0
2.3-Planning prévisionnel	10.0

Offres reçues :

6 Offres reçues dans les délais. 6 offres ont été analysées.

Notations finales des offres :

Classement des offres	N° de dépôt	Nom du candidat	Montant de l'offre H.T.	Note Prix	Note technique	NOTE GLOBALE
1	6	SYLLAB	135 825,00 €	14,30	67,00	81,30
2	3	VILLE OUVERTE	99 887,50 €	19,40	56,00	75,40
3	5	FILIGRANE PROGRAMMATION	128 800,00 €	15,07	57,50	72,57
4	4	CRESCENDO CO	76 300,00 €	25,40	44,50	69,90
5	1	EMERGENCES SUD	64 705,00 €	30,00	30,00	60,00
6	2	AMOFI	179 115,00 €	10,80	48,50	59,30

DECIDE :

Conformément à l'analyse des offres, est autorisée la passation, par le pouvoir adjudicateur, du marché d'étude pour l'Etude de programmation architecturale et cinématographique assortie d'une mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage avec l'entreprise Syllab – 17 Rue Chapon – 75003 PARIS pour un montant total de 135 825.00 € HT, décomposé en tranches :

- Tranche ferme : 59 925.00 € HT
- Tranche optionnelle n° 1 : 15 250.00 € HT
- Tranche optionnelle n° 2 : 28 700.00 € HT
- Tranche optionnelle n° 3 : 31 950.00 € HT

Chaque tranche sera affermée ultérieurement conformément au CCAP.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.

Fait à Ernée, le 05/06/2024



Le Président,
Gilles LIGOT.